

<https://47.snuipp.fr/Le-fil-de-la-carte-scolaire-2021>



Le fil de la carte scolaire 2021

- Paritarisme - Carte Scolaire - Cartes Scolaires antérieures - Carte scolaire 2021 -

Date de mise en ligne : mardi 8 décembre 2020

Dernière mise à jour : 12 octobre 2021

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [CDEN du 14 octobre](#)
- [CTSD du 11 octobre](#)
- [CTSD du 06 septembre](#)
- [CDEN du 10 mars](#)
- [CTSD du 08 mars](#)
- [Répartition des postes pour l'académie](#)
- [Communiqué du SNUipp-FSU - 18 décembre](#)
- [Dotation par académies \(1er degré \(...\)\)](#)
- [Ruralité et critères sociaux](#)
- [Constat et prévisions d'effectif \(...\)](#)

CDEN du 14 octobre

À l'ordre du jour :

Constat des effectifs

Rythmes scolaires

DDEN : démissions et nominations

Règlement départemental

À une semaine de ce CDEN, nous n'avons reçu aucun document concernant le constat des effectifs. C'est inédit, et cela montre pour le moins une certaine désinvolture de la part de l'Inspecteur d'Académie.

Suite à nos demandes pressantes, à 2 jours de la réunion du CDEN, l'IA transmet enfin son « constat de rentrée du 1er degré ».

CTSD du 11 octobre

C'était un CTSD second degré. néanmoins le SNUipp-FSU47 a posé des questions et fait des remarques :

- un bras de fer est engagé entre l'EN et des collectivités locales pour le respect de l'arrêté du Conseil d'Etat (qui impute à celles-ci le financement des heures périscolaires d'AESH). En effet, il se trouve que pour l'instant, des élèves ont moins d'heures « scolaires » et les AESH pas plus d'heures de travail pour compenser le refus de paiement par certaines mairies. Le DASEN s'est engagé à rappeler aux élu-es leurs responsabilités en ce domaine. Il est inadmissible que ce soit les élèves et les personnels qui pâtissent de cette situation.
- autre engagement depuis février 2021 que nous avons rappelé au DASEN : nous communiquer le bilan chiffré et par secteur et école des PIALs. Il a demandé à ses services de nous les transmettre dès que possible.
- pour les documents CDEN, le DASEN a reconnu ne pas avoir réfléchi à la question du délai et, à notre demande, s'est engagé à transmettre aux membres du CDEN les effectifs premier degré en isolant les effectifs des classes dédoublées des autres classes, afin de ne pas fausser à la baisse les moyennes des écoles de REP.
- enfin l'IA nous a fait comprendre que, tous les effectifs du département étant à la baisse, une dotation négative était

à craindre pour l'année 2022.

- à noter : suite à notre dénonciation des choix opérés par le DASEN qui aggravent les conditions de travail des M2 alternant-es, il a répondu qu'il n'était pas au courant de situations difficiles pour ces étudiant-es chargé-es de fonction de remplacement et de décharges !

CTSD du 06 septembre

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Déclaration FSU 6 septembre 2021 CTSD

Il n'y avait pas de marge de manœuvre pour l'IA DASEN. Pas d'ajustements de rentrée suite au CTSD. Juste deux remplaçant-es affecté-es à l'année en surnombre sur les écoles élémentaires de Barbaste et primaire de Buzet-sur-Baïse.

Rien pour toutes les écoles mentionnées comme chargées et/ou à configuration compliquée (Pujols élémentaire, Pont du Casse élémentaire, Puymirol, Jaurès élémentaire à Villeneuve-sur-Lot, le RPI Caumont - Sainte-Marthe, Sainte-Colombe-en-Brulhois, etc). Les IEN ont pour consigne de prioriser les remplacements d'enseignants absents sur ces écoles.

A chaque fois, c'est la même réponse, « il n'y a pas les moyens nécessaires pour que je puisse ouvrir. »

CDEN du 10 mars

Pas de changements concernant les mesures de carte scolaire.

Voir l'article : [CDEN du 10 mars 2021](#)

CTSD du 08 mars

5 heures de réunion « en visio », avec tous les aléas habituels liés à ce mode de réunion.

Les classes rurales épargnées l'an dernier paient le « retard » lié à la protection du premier épisode COVID.

Avec la dotation de moins 5 postes, « on ne peut pas tout faire » comme le dit l'IA.

Synthèse des mesures présentées par l'Inspecteur d'Académie

Type	Ouvertures	Fermetures	Bilan
Classes	12	24	-12
PDMQDC	0	1	-1
CP et CE1 dédoublés	1	1	0

GS dédoublés	2	0	2
Accueil 2 ans	0	0	0
TR	0	0	0
RASED	1	1	0
DECHARGES	8,34	2,91	5,43
AUTRES	1,5	1	0,5
Total	25,84	30,91	-5,07

À l'issue du CTSD du 08 mars, le département devant rendre 5 postes, l'IA dispose d'une « réserve » de 0,07 poste...

Déclaration liminaire

- Alors que l'année scolaire 2019-20 a été chamboulée par le contexte sanitaire et la fermeture des écoles, entraînant de fait des retards au niveau des apprentissages pour une partie non négligeable des élèves ;
- alors que cette année 2020-21 met à nouveau à l'épreuve les équipes, chargées d'enseigner tant bien que mal au milieu de protocoles sanitaires fluctuants ;
- alors donc que l'école traverse un épisode inédit de son histoire, nous aurions pu penser que l'État français prendrait ses responsabilités en engageant une politique volontariste et ambitieuse avec, à la clef, un budget 2021 à la hauteur des enjeux (ceci d'autant plus que des centaines de milliards d'euros ont fait irruption pour soutenir l'économie en cette période de pandémie).
<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Déclaration FSU 8 mars 2021

Or, non seulement ce n'est pas l'option qui a été choisie, mais l'enveloppe du budget 2020 n'a pas été utilisée en totalité, 200 millions d'euros ont été rendus au ministère des finances, soit l'équivalent de 4200 postes !

Quelle provocation !

Lire la suite dans le fichier joint

Les grandes lignes de la carte scolaire 2021

Nous saluons l'arrivée timide mais « sanctuarisée » d'une augmentation des décharges de direction tant attendue. Ce n'est qu'un début, le décret d'application tarde à paraître mais les annonces ayant été faites, **cela devrait impacter les décharges de direction de notre département pour 176 écoles de 1 à 3 classes, 7 écoles de 9 classes et 1**

avec 13 classes.

Pour autant, cette augmentation de décharge reste à la marge car c'est un passage de 10 à 12 jours de décharge par an pour les petites écoles, une augmentation de 1/3 à 1/2 décharge pour les écoles à 9 classes qui est attendu.

Les services de l'inspection ont retenu **4,44 ETP** en prévision.

Nous déplorons que cette application d'une annonce du ministère ne soit pas accompagnée d'augmentation de moyens et qu'elle se fasse sur le dos de fermetures dans les écoles.

D'autre part nous sommes revenu-es sur le cas des écoles dans lesquelles la décharge de direction est particulièrement mise à contribution pour de nombreuses équipes de suivi et équipes éducatives. Le DASEN n'a pas vraiment répondu à notre demande. Pourtant c'est une réalité.

Par ailleurs :

- **12 fermetures dans le rural** (contre 3 ouvertures seulement).
- Suite à leur fermeture respective, les écoles de Ste Maure de Peyriac et de Tayrac deviennent des écoles rurales isolées à classe unique.
- **7 fermetures de classe en école maternelle** (Aiguillon, Barbaste, Castillones, Castelculier, Miramont, école du centre à Marmande, Pasteur à Villeneuve)
- **2 étiquetages GS dédoublé** (sur Saint Exupéry à Villeneuve et sur la maternelle du centre à Villeneuve)
- Transformation de 11 postes de ZIL en brigade ce qui va accentuer de plus en plus **la gestion départementale des remplacements**
- Tendance à la primarisation, parfois précipitée comme à Miramont-de-Guyenne où les locaux ne sont pas du tout prêts et adaptés pour accueillir des maternelles malgré les discours municipaux et du DASEN.
- **Bricolage sur la commune de Sainte Livrade** : Depuis plusieurs années la gestion des écoles avec la problématique des décisions municipales est compliquée dans cette ville. La volonté de déplacer des élèves de l'école maternelle Cayras à l'école maternelle de La Gourquette pour permettre à la municipalité de récupérer des locaux pour les dédoublements de CP peut se comprendre. Néanmoins, imposer une modification de la répartition des élèves sans prendre en compte l'avis des acteurs de terrain de l'éducation Nationale n'est pas un bon signal envoyé par l'IA. C'est pourtant ce qu'il s'est passé.
- Nous avons mentionné la nécessité d'augmenter les moyens **EANA** vu les besoins pour les élèves allophones. Le DASEN n'a pas accédé à notre demande en arguant ne pas avoir suffisamment de données sur les besoins. Nous avons fait la remarque que pourtant, à notre connaissance, il y avait des réunions de concertations entre les enseignant-es EANA et l'IEN ASH afin justement de faire le point sur la situation. Là encore, la réponse du DASEN n'a pas été vraiment claire et précise.

Le détail des mesures

Postes classe :